

## **Événement météorologique le plus coûteux de l'histoire du Québec : les inondations d'août causent près de 2,5 milliards de dollars de dommages assurés**

### **Les vestiges de l'ouragan Debby ont dévasté Montréal et plusieurs régions du Québec**

**Le 13 septembre 2024 (Montréal)** – Les restes de l'ouragan Debby qui ont traversé le sud du Québec les 9 et 10 août derniers ont causé près de 2,5 milliards de dollars de dommages assurés, selon les premières estimations de *Catastrophic Indices and Quantification Inc.* (CatIQ). Cette catastrophe se classe maintenant comme l'événement climatique le plus coûteux de l'histoire du Québec, surpassant même la tempête de verglas de 1998.

« Les pluies diluviennes causées par *Debby* ont entraîné un volume exceptionnel de demandes d'indemnisations en habitations, entreprises et automobiles », a déclaré Johanne Lamanque, vice-présidente, Québec, Bureau d'assurance du Canada (BAC). « Dès le début de cette crise, les assureurs ont déployé des mesures extraordinaires pour répondre le plus rapidement possible aux besoins financiers de leurs clients. »

Bien que les assureurs continuent d'apporter du soutien financier le plus rapidement possible à leurs clients, le volume des réclamations, combiné à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et aux enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement au pays, ralentit inévitablement le traitement des demandes.

Tel que le [rapportait le BAC](#) précédemment, les assureurs habitation, auto et entreprise au Canada ont connu l'été le plus difficile jamais enregistré en termes de dommages attribuables à des événements météorologiques et à des catastrophes naturelles. Les inondations à Toronto et dans d'autres régions du sud de l'Ontario, les feux de forêt à Jasper, la tempête de grêle à Calgary et les inondations dans certaines régions du Québec ont donné lieu à environ 228 000 demandes d'indemnités. En guise de comparaison, l'an dernier, les assureurs rapportaient avoir reçu 113 000 réclamations en juillet et en août et 160 000 réclamations pour l'ensemble de l'année.

Les assureurs au pays ont été simultanément mobilisés auprès de leurs assurés touchés par les inondations au Québec et dans le sud de l'Ontario en juillet et août, la tempête de grêle d'août à Calgary et les feux de forêt à Jasper. Le secteur de



l'assurance est présent sur le terrain au Québec, en Ontario et en Alberta pour aider les assurés à retrouver une vie normale.

« Les assureurs ont versé davantage en indemnisations pour l'événement des inondations au Québec que ce que le gouvernement fédéral a investi dans l'adaptation climatique au cours de la dernière décennie », a déclaré Craig Stewart, vice-président, Changements climatiques et enjeux fédéraux au BAC. « Le lancement du Programme national d'assurance contre les inondations, promis par le gouvernement, est la mesure la plus importante que le gouvernement fédéral puisse prendre pour mieux protéger les propriétaires contre les risques financiers liés aux changements climatiques. À moins que le gouvernement fédéral ne s'engage à allouer les ressources nécessaires lors de la prochaine session parlementaire, avec le soutien des provinces et territoires, les assureurs ne pourront pas soutenir le programme avant 2026. Tous les paliers de gouvernement doivent également s'engager à empêcher une fois pour toute de construire et de reconstruire dans les plaines inondables et les zones sujettes aux incendies de forêt, investir dans l'atténuation des catastrophes, notamment la mise à niveau des infrastructures de traitement des eaux pluviales, et mettre en œuvre des programmes pour des maisons à l'épreuve des incendies et des inondations. »

Les pertes assurées liées aux phénomènes météorologiques violents au Canada dépassent désormais régulièrement les 2 milliards de dollars par an. En guise de comparaison, entre 2001 et 2010, les assureurs canadiens ont couvert en moyenne 701 millions de dollars par année en pertes liées aux phénomènes météorologiques violents.

*Le montant des dommages assurés est une estimation fournie par CatIQ ([www.CatIQ.com](http://www.CatIQ.com)) en vertu d'une licence du BAC.*

### **Des questions sur une réclamation?**

Le BAC encourage les clients qui ont des questions au sujet de leur réclamation à communiquer avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC au 1-844-227-5422

### **À propos du Bureau d'assurance du Canada**

Établi en 1964, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association industrielle nationale qui représente les assureurs privés d'habitation, d'automobile et d'entreprise du Canada. Ses sociétés membres constituent la grande majorité du marché fortement concurrentiel de l'assurance de dommages au Canada.



En tant que principal défenseur des assureurs IARD privés du Canada, le BAC collabore avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les intervenants du secteur de l'assurance pour garantir qu'un secteur de l'assurance IARD compétitif soit en mesure de protéger les Canadiens contre les risques d'aujourd'hui et de demain.

Le BAC est d'avis que les Canadiens souhaitent et méritent un secteur privé de l'assurance IARD dynamique et résilient qui offre des solutions d'assurance aux particuliers et aux entreprises.

Pour consulter les communiqués de presse, visitez [bac-quebec.qc.ca](http://bac-quebec.qc.ca). Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#) et [Instagram](#), et aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions sur l'assurance habitation, automobile ou entreprise, communiquez avec le Centre d'information aux consommateurs du BAC au 1-844-227-5422. Nous sommes là pour vous aider.

-30-

**Personne-ressource pour les médias :**

**En Ontario :**

Brett Weltman  
Directeur, relations avec les médias,  
BAC  
[BWeltman@ibc.ca](mailto:BWeltman@ibc.ca)

**Au Québec :**

Debbie Jussome  
Conseillère, Affaires publiques, BAC  
[DJussome@bac-quebec.qc.ca](mailto:DJussome@bac-quebec.qc.ca)